



## **PROJET D'UNE ANTENNE JEUNES**

### **AUX HALLES (1<sup>er</sup> arrondissement)**

**Gestionnaire :** Direction de la Jeunesse et des Sports,  
Sous-direction de la Jeunesse

**Coordonnées du bureau :** Bureau de l'Information et de l'Accueil des Jeunes,  
25 bd Bourdon 75004 Paris

**Chef du Bureau :** Nadine Robert – tél. 01 43 47 84 24/27,  
E-mail : [nadine.robert@paris.fr](mailto:nadine.robert@paris.fr)

## I - DONNEES GENERALES

**Les Antennes Jeunes accueillent les jeunes, filles et garçons, de 10 à 25 ans. L'accès est gratuit.**

### **ANALYSE DU CONTEXTE**

Le public jeunes des Halles est spécifique, lié en grande partie aux stations de RER et de métro. Il s'agit essentiellement de jeunes de passage dont de nombreux venant de banlieue, mais aussi d'habitants des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> arrondissements voisins. En outre, les jeunes sont très présents y compris en soirée. Les 15-24 ans représentent 45% du public des Halles. Le flux quotidien aux Halles est de 800 000 personnes par jour.

#### **Intervenants « jeunesse » sur les Halles**

**Des équipes d'éducateurs et d'animateurs interviennent déjà dans le quartier des Halles :**

#### **1) La prise en charge des jeunes en difficulté par des structures spécialisées**

##### **Le Centre d'information pour l'emploi des jeunes (CIEJ)**

A proximité des Halles, à l'ouest, se trouve le « Centre d'information pour l'emploi des jeunes » (CIEJ), 3 rue du Coq Héron, 75001 Paris, qui **propose des actions et des formations aux jeunes de 16 à 26 ans ainsi qu'aux adultes.**

##### **La Prévention spécialisée**

Pour les jeunes en grande difficulté, interviennent le club de prévention et le Centre social « La Clairière », localisé au nord des Halles, 60 rue Greneta, 2<sup>ème</sup> arrondissement.

Le Centre social « La Cerise » accueille également dans le quartier les jeunes en difficulté et leur offre notamment des possibilités de logement temporaire.

#### **2) Des loisirs dans de nombreux équipements publics**

Les équipements municipaux offrent aux jeunes de nombreuses possibilités de loisirs : piscine, médiathèque, forum des images, conservatoire ; **la maison du geste et de l'image intègre dans sa programmation de nombreux ateliers pour les 12-18 ans ; le centre d'animation des Halles-le Marais propose un programme spécifique d'activités en direction des jeunes.**

## **UNE ANTENNE JEUNES AUX HALLES**

### **Sa mission**

**Les Antennes Jeunes ont pour mission principale l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 10 à 25 ans.** L'information est une composante fondamentale de l'accès des jeunes à l'autonomie, à la responsabilité, aux droits, à l'engagement social et à la participation citoyenne, à l'épanouissement personnel, à la lutte contre l'exclusion et à la mobilité des jeunes dans la ville, le territoire national voire le cadre européen ou international.

**Dans le contexte des Halles, il conviendrait de centrer l'activité de l'Antenne Jeunes sur cette mission, compte tenu de l'offre de loisirs déjà importante dans le quartier.**

L'AJ serait :

- **un lieu où les jeunes trouveront des informations et de la documentation sur tous les sujets** : formation, emploi, logement, santé, loisirs, droits, citoyenneté, etc., **ou pourront être orientés** vers des structures plus spécialisées selon les questions. Des permanences ou des interventions ponctuelles de partenaires peuvent être envisagées (juristes, CAF, médecins, CLAJ, mission locale , etc. ).
- **un lieu où les jeunes trouveront de l'aide et des conseils** : aide aux démarches, aide au montage de projets, etc.
- **un lieu de mise à disposition de la billetterie à tarif réduit des kiosques jeunes serait un plus**

L'AJ pourrait accueillir les jeunes du quartier comme l'ensemble des jeunes de passage dans le quartier. En liaison avec les problématiques observées par la prévention spécialisée dans le quartier, un accueil spécifique des filles pourrait être étudié.

L'accueil des jeunes handicapés pourrait aussi être pris en compte avec plus d'attention (pas seulement la motricité, mais aussi mal voyants et mal entendants)

Les horaires d'ouverture pourraient s'adapter aux pics de fréquentation des jeunes dans le quartier : en soirées certains jours et le samedi.

Comme déjà, un certain nombre d'Antenne Jeunes, il conviendrait d'en faire un « Point Information Jeunesse » (PIJ) voire un « Bureau information jeunesse » qui permet un vrai travail professionnel par une insertion dans le réseau régional d'information Ile de France, animé par la DRDJS et le CIDJ.

### **Sa localisation**

Etant donné la localisation des structures existantes, il serait souhaitable d'implanter la future AJ à **l'est** des Halles.

La localisation de l'AJ aux Halles devra **être en lien avec les lieux de regroupement ou de passages** des jeunes. Actuellement, par exemple, ils sont très présents autour de la Place de la Fontaine des Innocents et de la rue Pierre Lescot (sortie principale du RER). Si le nouveau plan d'aménagement ne modifie pas ces données fondamentalement, il conviendrait donc de réserver un emplacement pour une Antenne Jeunes dans ce secteur.

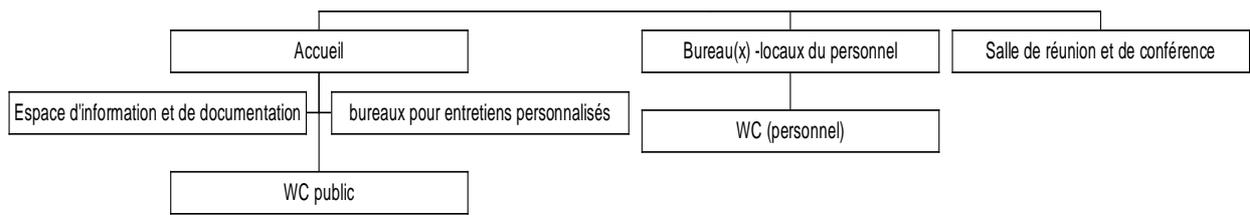
Il est aussi important que le local ouvre sur l'extérieur, **de plain pied avec la rue**, et soit inséré dans le tissu urbain et commercial.

## II - ORGANIGRAMME GENERAL

### Liste des locaux

- Espace d'accueil et d'exposition
- Bureaux pour des entretiens personnalisés
- Espace d'information, de documentation avec des accès à internet
- Salle de réunion et de conférence
- Locaux du personnel : bureaux + coin cuisine
- Sanitaires

### Organigramme des locaux



### Recommandations générales

#### - Effectifs :

L'AJ peut accueillir **jusqu'à 80 personnes** ; elle compte 10 au moins (1 responsable, 3 à 4 animateurs à l'accueil (flux de public jeunes potentiellement important et plages horaires à tenir), 3 à 4 animateurs en salle d'information, 2 à 3 animateurs pour les entretiens, 1 ouvrier)

#### - Accessibilité de l'équipement aux personnes à mobilité réduite

Pour toutes les parties du local accessibles au public ou non

#### - Situation et aspect extérieur :

- Il est indispensable que l'Antenne Jeunes soit implantée dans un local présentant une bonne visibilité et lisibilité de la rue dans une zone de chalandise (condition confirmée par l'enquête menée par le bureau des temps). La façade devra être accueillante et attrayante. Une transparence (fenêtre et porte) est souhaitée. L'activité à l'intérieur de l'antenne Jeunes doit être visible de l'extérieur.
- Surface souhaitée : **350 m<sup>2</sup> environ**

- Les locaux dans lesquels sera implantée la future AJ bénéficient de larges baies donnant sur l'extérieur. Tâcher d'obtenir le meilleur éclairage naturel possible ; dans tous les cas prévoir un éclairage spécifique des vitrines et une possibilité de moduler l'intensité de l'éclairage.
- Une solution permettant de concilier la sécurité des biens et des personnes, la nécessité d'un aspect accueillant et d'un équipement public facilement reconnaissable devra être proposée. Suggestion pour la porte d'accès principale, centrale et les fenêtres : rideaux métalliques avec moteur électrique pour la porte d'accès et les parties vitrées, extérieures ; commandes extérieures et intérieures.
- Un emplacement pour le bandeau de signalétique au dessus de la porte d'accès principale (mairie de Paris, AJ) reprenant l'identifiant visuel des AJ.
- Un emplacement pour une petite vitrine d'affichage extérieur proche de la porte d'entrée et une boîte aux lettres.

- **Configuration** :

La configuration des locaux doit permettre un contrôle des accès aisé et une bonne visibilité des locaux à partir de l'accueil ; il doit être prévu systématiquement des murs d'allèges avec vitres entre les salles et des portes vitrées. La sécurité des biens est importante mais ce dispositif est surtout mis en place pour garantir la sécurité des personnes

Un espace de cheminement sans obstacle doit être ménagé vers la sortie de secours.

- **Choix des matériaux et mobiliers** :

d'une manière générale, les matériaux et couleurs utilisés pour les sols, murs, plafonds, les équipements et le mobilier doivent être durables et appropriés à un usage public.

Toutes ces choix devront être opérés en accord avec le BIAJ et les futurs gestionnaires de l'AJ .

- **Acoustique**

Une bonne isolation phonique entre les différentes salles de l'Antenne Jeunes doit être recherchée de manière générale.

- **Chauffage et eau chaude** :

Convecteurs électriques radiant à accumulation ou chaudière au gaz (faire étude économique)

Ballon d'eau chaude

- **Sécurité** :

Mise sous alarme éventuelle ; la décision doit être prise en relation avec la DPP

(voir DPP, Bureau de l'ingénierie sécuritaire)

- **Electricité et éclairage**

Le compteur électrique et les commandes générales doivent être installés dans un bureau, et dotés d'un cache et d'une fermeture à clé.

Pour l'éclairage, il doit être prévu un éclairage efficace mais aussi des éclairages d'appoint permettant de créer une ambiance plus conviviale.

### **III - DESCRIPTIF des SALLES**

#### **I) Espace d'accueil : 50m<sup>2</sup>**

En façade

- Sas d'entrée
- Sol plastique grand trafic ou carrelage (choix d'une couleur peu salissante, chaleureuse toutefois),
- Faux plafond si nécessaire (caisson surface lisse) avec mise en place de luminaires encastrables
- Emplacement pour une banque ou un bureau d'accueil équipé
- Emplacements et prises pour photocopieuses
- Emplacements pour des rayonnages et des présentoirs muraux destinés aux informations récentes (dernières brochures publiées, événements, sorties, conférences, etc.;
- Possibilité d'utiliser l'espace pour une exposition - prévoir l'équipement et l'éclairage adapté (cimaises, spots etc.).
- Tablettes de support pour consultation des documents debout
- Tablettes de support pour consultation internet debout

#### **II) L'espace d'information et de documentation : 100m<sup>2</sup>**

Deux pôles seront sans doute distingués :

Un espace destiné à l'information classée par présentoir thématiques, et à l'informatique, accès internet, etc..

Un espace consultation informatique et accès internet,

- Peintures lessivables
- Emplacements pour mobilier et postes informatiques et sièges dactylo à roulettes ; tables modulables, sièges réunion solides emplilables
- Emplacements pour panneaux d'affichage
- Emplacement pour présentoirs sur pied
- Armoire rangement

**III) Quatre bureaux avec cloison vitrée mi-hauteur pour le responsable et les entretiens individuels avec les jeunes : 40m<sup>2</sup>**

Destinés aux travail des équipes et aux entretiens individuels et l'aide aux montage de projets,

**IV) Une salle de réunion et de conférence : 100m<sup>2</sup>**

salle destinée aux réunions avec les partenaires, conférences éventuelles

effectifs maxi : 80 personnes

- Sol plastique grand trafic
- Peintures lessivables
- Faux plafond (si nécessaire) avec mise en place luminaires encastrables
- Salle équipée de tables et de chaises empilables,
- Emplacement projecteur type barko, écran et sonorisation,
- Armoires de rangement

**V) local du personnel : 30 m<sup>2</sup>**

1) Un bureau pour le responsable de l'équipement

2) Un local destiné au personnel (10 à 12 personnes pas forcément présent en même temps) : espace détente avec une kitchenette

**IV) Sanitaires: 4 toilettes (public et personnel) : 20m<sup>2</sup>**

1 accès handicapés, 1 homme, 1 femme, 1 personnel

et pour chacune : sol carrelé, faux plafond avec mise en place luminaires encastrable, 1 interrupteur, 1 cuvette WC, 1 lavabo, 1 emplacement pour un distributeur de savon, 1 emplacement pour une machine essuie-mains, 1 glace encastrée.

**V) Petit local poubelles**